

# CONSEIL MUNICIPAL

## *Compte-rendu de la Séance Ordinaire du 30 mars 2021*

**Membres présents** : Bruno FARINE, Marie-Bénédicte BRUN, François TALBOT, Michèle HOELTZENER-THOYER, Sonia DAVID, Marceline MATRAT, Christian GILBERT, Frédéric COLLARD, Nicolas CHARPENTIER, et Solène VAILLOT.

**Secrétaire de séance** : François TALBOT.

*Le Conseil Municipal,*

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 18 mars 2021 ;
- **PREND** connaissance des décisions du Maire prises en vertu de la délibération n°13-2020 du 28 mai 2020, à savoir :
  - Signature du devis suivant : contrôle des Points d'Eau Incendie par le SDDEA pour un montant total de 324 € ;
- **PREND** la délibération n°17-2021 pour créer un emploi non permanent d'agent polyvalent des services techniques à raison de 20 heures hebdomadaires à compter du 15 avril 2021 pour une durée de 5 mois et 11 jours, et fixer la rémunération de l'intéressé par référence à l'indice brut 354 du grade d'adjoint technique Echelle C1 ;
- **PREND** la délibération n°18-2021 pour émettre un avis défavorable aux permis de construire et aux demandes d'autorisation environnementale présentée par les sociétés Prologis France LXI et Prologis France LXII en vue de la construction de deux plateformes logistiques sur le Parc Logistique de l'Aube à Saint-Léger-près-Troyes, et porte une observation relative aux risques liés à l'ouverture de la circulation vers la RD 85.

### ***Question diverse :***

- *Monsieur le 2<sup>ème</sup> Adjoint informe le conseil municipal que la société Aube Sécurité Incendie procèdera à la vérification des extincteurs des bâtiments communaux le 8 avril. Il supervisera cette intervention, mais souhaite que Jean-Loup THOYER, qui s'occupait auparavant de ce dossier, soit également présent.*